

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél.: +41 61 323 23 23
Fax: +41 61 323 24 24

www.syngenta.com

Contacts médias:

Paul Barrett
Suisse +41 61 323 2323

Brunswick
Jon Coles/ Richard Jacques (UK)
+44 207 404 5959
Monika Driscoll/Tripp Kyle (US)
+1 (212) 333 3810

Contacts analystes/investisseurs:

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
E.-U. +1 202 737 6521

Lars Oestergaard
Suisse +41 61 323 6793
E.-U. +1 202 737 6520



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 23 juin 2015

Le Président de Syngenta commente la récente approche de Monsanto

Le Président du conseil d'administration de Syngenta, Michel Demaré, a présenté aujourd'hui la position de la société sur la récente approche de Monsanto, qui a été rejetée étant jugée contraire aux intérêts de Syngenta, ses actionnaires et ses partenaires.

L'interview vidéo de M. Demaré est consultable [ici](#).

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux de l'économie et emploie plus de 28 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir

Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient en différer substantiellement. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remettre à jour ses déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles correspondent à des résultats réels, à des hypothèses modifiées ou à d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à vendre ou émettre, ni de sollicitation issue d'aucune offre d'acquisition ou de souscription pour des actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il n'est à la base ou n'est lié à aucun contrat s'y rapportant.